

13 Mar 2025 -09:35

24 Belges et ayants droits évacués de Gaza grâce aux efforts diplomatiques

Vingt-quatre ressortissants belges et ayants droit ont enfin pu quitter la bande de Gaza après des mois d'incertitude. Cette évacuation est le fruit d'efforts diplomatiques et fait suite au récent dialogue entre le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, et son homologue israélien, le Ministre Gideon Sa'ar.

Le groupe d'hommes, de femmes et d'enfants a quitté Gaza via le poste-frontière de Kerem Shalom mercredi avant d'être acheminé vers la Belgique aujourd'hui, via la Jordanie. Notre réseau diplomatique a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires israéliens et jordaniens, pour assurer leur retour en toute sécurité. Par respect pour la vie privée des personnes concernées, aucune information supplémentaire ne sera communiquée.

« C'est un soulagement. Après des mois de blocage, ces familles peuvent enfin retrouver la sécurité. La situation humanitaire à Gaza reste dramatique. L'aide humanitaire doit pouvoir parvenir à la population palestinienne et les civils doivent être protégés, dans le respect du droit international et du droit humanitaire », déclare le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot. « Maintenir le dialogue est important : cela permet de faire passer des messages et, parfois, d'obtenir des résultats. »

La Belgique reste pleinement mobilisée pour faciliter le départ des quelque 500 ressortissants belges et ayants droit toujours bloqués à Gaza, qui le souhaitent.

En parallèle, notre pays continue de plaider pour une solution politique, où les Palestiniens ont le droit de rester à Gaza ou d'y revenir. La seule voie vers une paix juste et une stabilité durable passe par une solution à deux États, garantissant aux Israéliens et aux Palestiniens le droit de vivre côte à côte en paix et en sécurité. Aux côtés de l'Union européenne, la Belgique espère des avancées concrètes dans les négociations sur une deuxième phase du cessez-le-feu à Gaza. Cela doit permettre non seulement la libération des otages, mais aussi un arrêt définitif des hostilités et un horizon politique pour le peuple palestinien.

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
<https://prevot.belgium.be>

AudreyJacquiez
Porte-parole (FR)
+32 497 16 18 61
audrey.jacquiez@diplobel.fed.be

Laurens Soenen
Porte-parole (NL)
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@diplobel.fed.be